Lettres d'Hérode et de Pilate

LETTRE D'HÉRODE À PILATE, LE GOUVERNEUR.

Hérode à Ponce Pilate, gouverneur de Jérusalem : Paix.

Je suis profondément angoissé. Je t'écris ces choses afin que, les entendant, tu sois affligé pour moi. Car, tandis que ma fille Hérodiade, qui m'est très chère, jouait sur une mare gelée, celle-ci céda sous son poids, et tout son corps fut englouti ; sa tête fut tranchée et resta à la surface de la glace. Et voici, sa mère tient sa tête sur ses genoux, et toute ma maison est plongée dans une grande tristesse. Car, lorsque j'ai entendu parler de Jésus, j'ai désiré venir à toi pour le voir seul et entendre sa parole, afin de savoir si elle était semblable à celle des fils des hommes. Et il est certain que, pour tous les maux que j'ai commis envers Jean-Baptiste et pour m'être moqué du Christ, je reçois la récompense de la justice, car j'ai versé le sang des enfants d'autrui sur la terre. C'est pourquoi les jugements de Dieu sont justes, car chacun reçoit selon sa pensée. Mais puisque tu as été digne de voir cet homme-Dieu, il te sied donc de prier pour moi.

Mon fils Azbonius est lui aussi dans l'agonie de l'heure de la mort.

Moi aussi, je suis dans la détresse et la grande épreuve, car je suis atteint d'hydropisie ; et je suis dans une grande détresse, parce que j'ai persécuté celui qui a introduit le baptême d'eau, c'est-à-dire Jean. C'est pourquoi, mon frère, les jugements de Dieu sont justes.

Et ma femme, de nouveau, à cause de toute sa douleur pour sa fille, est devenue aveugle de l'œil gauche, parce que nous avons voulu aveugler l'œil de la justice. Il n'y a point de paix pour ceux qui font le mal, dit le Seigneur. Car déjà une grande affliction s'abat sur les prêtres et sur les scribes, parce qu'ils t'ont livré le Juste. Car c'est là la fin du monde : ils ont consenti à ce que les païens deviennent héritiers. Car les enfants de lumière seront rejetés, parce qu'ils n'ont pas observé les choses qui ont été prêchées au sujet du Seigneur et de son Fils. C'est pourquoi, ceins tes reins et reçois la justice, toi et ta femme, en te souvenant de Jésus nuit et jour ; et le royaume vous appartiendra, à vous, païens, car nous, le peuple élu, nous nous sommes moqués du Juste.

Ô Pilate, si notre requête est recevable, puisque nous avons jadis été puissants, enterre soigneusement ma famille ; car il est juste que nous soyons enterrés par toi plutôt que par les prêtres, qui, après un peu de temps, comme le disent les Écritures, lors de la venue de Jésus-Christ, seront rattrapés par la vengeance.

Adieu, avec Procla ta femme.

Je t'envoie les boucles d'oreilles de ma fille et ma propre bague, afin qu'elles te servent de souvenir de ma mort. Car déjà des vers commencent à sortir de mon corps, et voici, je subis un jugement temporel, et je crains le jugement à venir. Car dans les deux cas, nous comparaissons devant les œuvres du Dieu vivant ; mais ce jugement temporel est pour un temps, tandis que le jugement à venir est éternel.

Fin de la lettre à Pilate, gouverneur.

LETTRE DE PILATE À HÉRODE.

Pilate à Hérode le Tétrarque : Paix.

Sache et vois que, le jour où tu m'as livré Jésus, j'ai eu pitié de moi-même et j'ai témoigné, en me lavant les mains, de mon innocence, au sujet de celui qui était ressuscité du tombeau après trois jours, et qui avait accompli en lui ta volonté, car tu désirais que je sois associé à toi dans sa crucifixion. Mais j'apprends maintenant, de la bouche des bourreaux et des soldats qui gardaient son sépulcre, qu'il est ressuscité. Et j'ai tout particulièrement confirmé ce qui m'a été dit : il est apparu corporellement en Galilée, sous la même apparence, avec la même voix, le même enseignement, et avec les disciples sains d'esprit, sans avoir changé en rien, mais prêchant avec hardiesse sa résurrection et le royaume éternel.

Et voici, le ciel et la terre se réjouissent ; et voici, Procla, ma femme, croit aux visions qui lui sont apparues lorsque tu m'as ordonné de livrer Jésus au peuple d'Israël, à cause de leur hostilité.

Lorsque Procla, ma femme, apprit que Jésus était ressuscité et qu'il était apparu en Galilée, elle prit avec elle Longinus le centurion et douze soldats, ceux-là mêmes qui avaient veillé au sépulcre, et alla à la rencontre du Christ, comme à un grand spectacle, et elle le vit avec ses disciples.

Tandis qu'ils étaient là, stupéfaits et le regardant, il les regarda et leur dit : « Qu'y a-t-il ? Croyez-vous en moi ? Procla, sachez que dans l'alliance que Dieu a faite à nos pères, il est dit que tout corps qui avait péri vivrait par ma mort, que vous avez vue. Et maintenant, vous voyez que je suis vivant, moi que vous avez crucifié. J'ai beaucoup souffert jusqu'à ce que je sois mis au tombeau. Mais maintenant, écoutez-moi et croyez en mon Père, Dieu qui est en moi. Car j'ai brisé les liens de la mort et ouvert les portes du séjour des morts ; et mon retour est proche. »

Lorsque ma femme Procla et les Romains entendirent ces choses, ils vinrent me les annoncer en pleurant ; car eux aussi étaient contre lui, ayant ourdi les maux qu'ils lui avaient faits. Aussi, moi aussi, alité et affligé, je revêtis un vêtement de deuil, pris avec ma femme cinquante Romains et nous partîmes en Galilée.

Tandis que j'étais en chemin, je témoignais de ces choses : qu'Hérode avait agi par mon intermédiaire, qu'il m'avait conseillé et contraint à prendre les armes contre lui, à juger celui qui juge tous et à châtier le Juste, le Seigneur des justes. Lorsque nous nous approchâmes de lui, ô Hérode, une voix forte et un tonnerre terrible se firent entendre du ciel ; la terre trembla et exhala un parfum si agréable qu'on n'en avait jamais senti de semblable, même dans le temple de Jérusalem. Tandis que je me tenais sur le chemin, notre Seigneur me vit, debout, en train de parler avec ses disciples. Je priai en mon cœur, car je savais que c'était celui que vous m'aviez livré, le Seigneur de la création et le Créateur de tout. Lorsque nous le vîmes, nous nous prosternâmes tous face contre terre à ses pieds. Et je dis d'une voix forte : « J'ai péché, Seigneur, en m'asseyant et en te jugeant, toi qui rends justice à tous. » Et voici, je sais que tu es Dieu, le Fils de Dieu, et j'ai contemplé ton humanité et non ta divinité. Mais Hérode, avec les enfants d'Israël, m'a contraint à te faire du mal. Aie pitié de moi, ô Dieu d'Israël !

Et ma femme, dans une grande angoisse, dit : Dieu du ciel et de la terre, Dieu d'Israël, ne me récompense pas selon les actes de Ponce Pilate, ni selon la volonté des enfants d'Israël, ni selon la pensée des fils des prêtres ; mais souviens-toi de mon mari dans ta gloire !

Alors notre Seigneur s'approcha et nous releva, ma femme, les Romains et moi. Je le regardai et vis les marques de sa croix. Il dit alors : « Ce que tous les pères justes espéraient recevoir, sans le voir, est arrivé en ton temps : le Seigneur du Temps, le Fils de l'Homme, le Fils du Très-Haut, qui est éternel, est ressuscité des morts, glorifié dans les cieux par toutes ses créations, et établi pour l'éternité. »

1. Justinus, un des écrivains contemporains d'Auguste, de Tibère et de Gaïs, écrivit dans son troisième discours : « Or, Marie de Galilée, qui enfanta le Christ crucifié à Jérusalem, n'avait pas d'époux. Joseph ne l'abandonna pas ; mais il demeura saint sans épouse, lui et ses cinq fils d'un précédent mariage ; et Marie demeura sans époux. »

2. Théodore écrivit à Pilate, gouverneur : « Qui était cet homme contre lequel on a porté plainte devant toi, affirmant qu'il avait été crucifié par les Palestiniens ? Si la foule réclamait cela à juste titre, pourquoi n'as-tu pas accédé à leur demande ? Et si elle réclamait cela injustement, comment as-tu pu transgresser la loi et ordonner une chose si contraire à la justice ? »

Pilate lui fit dire : « Parce qu'il accomplissait des miracles, je ne voulais pas le crucifier ; et puisque ses accusateurs disaient : Il se prétend roi, je l'ai crucifié. »

3. Josèphe rapporte : Le roi Agrippa, vêtu d'une robe tissée d'argent, assista au spectacle au théâtre de Césarée. Voyant l'éclat de ses vêtements, le peuple lui dit : « Jusqu'à présent, nous te craignions comme un homme ; désormais, tu es au-dessus de la nature humaine. » Et il vit un ange se tenir au-dessus de lui, et celui-ci le frappa comme à mort.

Fin de la lettre de Pilate à Hérode.

L'ÉPÎTRE DE PONTIUS PILATE, qu'il écrivit à l'empereur romain au sujet de notre Seigneur Jésus-Christ.

Ponce Pilate à Tibère César — Salut :

Jésus-Christ, que je t'ai pleinement présenté dans mes dernières paroles, a finalement subi un châtiment amer, infligé par la volonté du peuple, malgré ma réticence et mes craintes. En vérité, jamais époque n'a connu, ni n'aura jamais connu, un homme aussi bon et rigoureux. Mais le peuple a déployé des efforts considérables, et tous ses scribes, chefs et anciens se sont entendus pour crucifier cet ambassadeur de vérité, leurs propres prophètes, tels des sibylles parmi nous, conseillant le contraire. Lorsqu'il fut pendu, des signes surnaturels se produisirent, et, selon les philosophes, le monde entier fut menacé de ruine. Ses disciples prospèrent, ne trahissant pas leur maître par leur conduite et leur sobriété ; bien plus, en son nom, ils sont d'une grande bienfaisance. Si je n'avais craint une sédition parmi le peuple, qui était presque furieux, peut-être cet homme serait-il encore parmi nous. Bien que, contraint par la fidélité à ta dignité plutôt que guidé par ma propre inclination, je n'aie pas lutté de toutes mes forces pour empêcher la vente et la souffrance du sang juste, innocent de toute accusation, injustement, certes, par la malice des hommes, et pourtant, comme l'interprètent les Écritures, à leur propre destruction.

Au revoir. Le 5 avril.

LE RAPPORT DE PILATE, LE GOUVERNEUR, concernant notre Seigneur Jésus-Christ; qui fut envoyé à Auguste César, à Rome.

En ces jours-là, lorsque notre Seigneur Jésus-Christ fut crucifié sous Ponce Pilate, gouverneur de Palestine et de Phénicie, les événements relatés ici se produisirent à Jérusalem et furent commis par les Juifs contre le Seigneur. Pilate envoya donc un rapport à César à Rome, accompagné de ses propres mots :

Au très puissant, auguste, divin et redoutable Auguste César, Pilate, administrateur de la Province orientale :

J'ai reçu une information des plus précieuses, qui m'a saisi de crainte et de tremblement. Dans cette province que j'administre, dont l'une des villes s'appelle Jérusalem, une foule immense de Juifs m'a livré un certain homme nommé Jésus et a porté contre lui de nombreuses accusations, qu'ils n'ont pu prouver par des preuves solides. Ils l'ont accusé d'une hérésie en particulier : Jésus aurait dit que le sabbat n'était pas un jour de repos et qu'il ne devait pas être

observé. Car ce jour-là, il a accompli de nombreuses guérisons, il a rendu la vue aux aveugles, fait marcher les boiteux, ressuscité les morts, purifié les lépreux, guéri les paralytiques qui étaient totalement incapables de bouger ou de se redresser, mais qui ne pouvaient que parler et s'exprimer, et il leur a donné la force de marcher et de courir, les guérissant de leur infirmité par sa seule parole. Il y a un autre acte prodigieux, étrange aux yeux des dieux : il ressuscita un homme mort depuis quatre jours, l'appelant par sa seule parole, alors que le corps du défunt commençait à se décomposer, rongé par les vers et empestant le chien. Le voyant gisant dans le tombeau, il lui ordonna de courir. Le mort obéit sans hésiter et, tel un époux sortant de sa chambre nuptiale, il quitta son tombeau, embaumé de parfum. De plus, même des étrangers, manifestement possédés par des démons, qui vivaient dans le désert, se dévoraient eux-mêmes et erraient comme du bétail et des reptiles, il les fit entrer dans les villes. Par sa parole, il leur rendit la raison et les prépara à devenir sages, puissants et illustres, prenant leur nourriture avec tous les ennemis des esprits impurs qui les rongeaient et qu'il précipita au fond de la mer.

Il y avait aussi un homme dont la main était paralysée, et non seulement sa main, mais la moitié de son corps était comme une pierre ; il n'avait ni la forme d'un homme ni la symétrie d'un corps. Jésus le guérit d'une parole et lui rendit la santé. Il y avait aussi une femme qui souffrait d'hémorragie depuis longtemps, dont les veines et les artères étaient épuisées, et qui ne portait plus de corps humain, comme morte, et qui demeurait muette chaque jour, si bien que tous les médecins de la région étaient impuissants à la guérir, car il ne lui restait plus aucun espoir de vie. Mais au passage de Jésus, elle reçut mystérieusement des forces par son ombre qui se posait sur elle ; elle toucha par-derrière le bord de son vêtement, et aussitôt, à cette même heure, des forces envahirent ses membres épuisés, et comme si elle n'avait jamais rien souffert, elle se mit à courir vers Capharnaüm, sa ville, et elle y parvint en six jours de marche.

J'ai fait connaître ces choses qui m'ont été récemment révélées et que Jésus a accomplies le jour du sabbat. Il a également accompli d'autres miracles plus grands encore, de sorte que j'ai vu de ses œuvres prodigieuses plus grandes que celles des dieux que nous adorons.

Mais Hérode, Archélaüs, Philippe, Anne et Caïphe, avec tout le peuple, me le livrèrent, provoquant un grand tumulte contre moi afin que je le mette à l'épreuve. Aussi, après l'avoir flagellé, je le fis crucifier, bien que je ne trouvai en lui aucun motif de malhonnêteté ou de mauvaise conduite.

Or, lorsqu'il fut crucifié, les ténèbres recouvrirent le monde entier, le soleil s'obscurcit pendant la moitié du jour, les étoiles apparurent, mais sans éclat ; la lune perdit sa splendeur, comme teintée de sang ; et le monde des défunts fut englouti. De sorte que le sanctuaire même du temple, comme on l'appelle, n'apparut pas aux Juifs lors de leur chute, mais ils virent un gouffre dans la terre et entendirent le grondement de tonnerres successifs. Et au milieu de cette terreur, les morts apparurent ressuscités, comme les Juifs eux-mêmes en témoignèrent, et dirent qu'il s'agissait d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, des douze patriarches, de Moïse et de Job, qui étaient morts auparavant, selon leurs dires, environ trois mille cinq cents ans. Et j'en vis moi-même beaucoup apparaître en chair et en os, et ils se lamentèrent sur les Juifs, à cause de leur transgression et de la destruction du peuple juif et de sa loi.

La terreur du tremblement de terre se prolongea de la sixième heure des préparatifs jusqu'à la neuvième. Le soir du premier jour de la semaine, un bruit retentit du ciel, et celui-ci devint sept fois plus lumineux que tous les autres jours. À la troisième heure de la nuit, le soleil parut plus éclatant que jamais, illuminant tout l'hémisphère. Et comme des éclairs jaillissent soudainement dans l'orage, ainsi apparurent des hommes, d'une stature immense et d'une gloire incomparable, une armée innombrable, qui criaient, et leur voix résonnait comme le grondement d'un tonnerre assourdissant : « Jésus, qui a été crucifié, est ressuscité ! Remontez du séjour des morts, vous qui étiez captifs dans les profondeurs de l'Hadès ! » Le gouffre dans la terre semblait sans fond ; mais les fondements mêmes de la terre apparurent, avec ceux qui criaient dans le ciel et qui marchaient parmi les morts ressuscités. Et celui qui a ressuscité tous les morts et enchaîné le séjour des morts dit : Dites à mes disciples : Il vous précède en Galilée, c'est là que vous le verrez.

Et toute cette nuit-là, la lumière ne cessa de briller. Beaucoup de Juifs périrent dans le gouffre de la terre, engloutis, si bien que le lendemain, la plupart de ceux qui s'étaient opposés à Jésus avaient disparu. D'autres virent apparaître des hommes ressusciter, des hommes que nul d'entre nous n'avait jamais vus. Une seule synagogue juive demeura à Jérusalem, car tous les autres avaient disparu dans les ruines.

Aussi, saisi d'une telle terreur et d'un tremblement épouvantable, j'ai écrit ce que j'ai vu à ce moment-là et je l'ai envoyé à Votre Excellence ; j'y ai ajouté ce qui a été fait contre Jésus par les Juifs et je l'ai envoyé à Votre Divinité, mon Seigneur.

RAPPORT DE PONTIUS PILATE, Gouverneur de Judée ; qui fut envoyé à Tibère César à Rome.

Au très puissant, auguste, redoutable et divin Auguste, Ponce Pilate, administrateur de la Province d'Orient.

Ô très excellent roi, je me suis donné pour mission de vous communiquer par ces mots, malgré une grande crainte et un profond tremblement, l'état actuel des choses, tel qu'il en a été démontré. Car, alors que j'administrais cette province, monseigneur, conformément à votre autorité, qui est l'une des villes orientales appelée Jérusalem, où se dresse le temple du peuple juif, toute la multitude des Juifs, rassemblée, m'a livré un certain homme nommé Jésus, formulant contre lui de nombreuses et interminables accusations ; mais ils n'ont pu le convaincre de rien. Ils lui reprochaient seulement une hérésie : il affirmait que le sabbat n'était pas leur repos légitime.

Or cet homme accomplit de nombreux miracles et de nombreuses bonnes œuvres : il rendit la vue aux aveugles, il purifia les lépreux, il ressuscita les morts, il guérit les paralytiques, qui ne pouvaient plus bouger, mais avaient seulement la voix et tous leurs os à leur place ; et il leur donna la force de marcher et de courir, par sa seule parole. Et il accomplit un autre miracle, plus grand encore, qui avait paru étrange même à nos dieux : il ressuscita Lazare, mort depuis quatre jours, en lui ordonnant par sa seule parole de se relever, alors que son corps était déjà rongé par les vers qui proliféraient dans ses plaies. Et il ordonna au corps putride qui gisait dans la tombe de courir, et tel un époux sortant de sa chambre nuptiale, il sortit de sa tombe, empli d'un doux parfum. Et certains, gravement affligés par des démons, qui habitaient dans des lieux déserts, se dévoraient la chair et vivaient parmi les reptiles et les bêtes sauvages, il les fit habiter dans des villes, dans leurs propres maisons. Par sa parole, il les rendit raisonnables et il fit que ceux qui étaient tourmentés par des esprits impurs et les démons qui les possédaient devinrent sages et honorables. Quant aux démons qui les habitaient, il les envoya dans un troupeau de porcs, les jeta à la mer et les noya. Un autre, qui avait une main paralysée, vivait dans la souffrance et n'avait même pas la moitié du corps valide, il le guérit par sa seule parole. Enfin, une femme qui souffrait d'hémorragies depuis longtemps, au point que toutes ses articulations étaient visibles et luisantes comme du verre, car tous les médecins l'avaient renvoyée sans espoir et ne l'avaient pas guérie, car il n'y avait en elle aucun espoir de guérison. Mais un jour, comme Jésus passait, elle le toucha par-derrière le bord de ses vêtements, et à l'instant même, elle recouvra ses forces et fut guérie, comme si elle n'avait plus aucun mal, et elle se mit à courir rapidement vers sa ville de Paneas. Voilà ce qui arriva. Les Juifs rapportèrent que Jésus avait fait tout cela le jour du sabbat. Et je vis que des prodiges plus grands avaient été accomplis par lui que par les dieux que nous adorons. Alors Hérode, Archélaüs, Philippe, Anne et Caïphe, avec tout le peuple, me le livrèrent pour que je le fasse juger. Et comme beaucoup s'élevaient contre moi, j'ordonnai qu'il soit crucifié.

Or, lorsque Jésus fut crucifié, les ténèbres s'abattirent sur toute la terre ; le soleil fut entièrement caché, et le ciel parut obscurci alors qu'il faisait encore jour, de sorte que l'on voyait les étoiles, bien que leur éclat fût encore voilé. C'est pourquoi, je suppose que Votre Excellence n'ignore pas que, dans toute la terre, on alluma ses lampes depuis midi jusqu'au soir. Et la lune, qui était comme du sang, ne brilla pas de toute la nuit, bien qu'elle fût pleine ; et les étoiles et Orion se lamentèrent sur les Juifs, à cause de leur transgression.

Le premier jour de la semaine, vers la troisième heure de la nuit, le soleil brilla d'une intensité jamais vue, et le ciel tout entier s'illumina. Tels des éclairs dans l'orage, des hommes d'une stature immense, parés de vêtements magnifiques et d'une gloire indescriptible, apparurent dans les airs, accompagnés d'une multitude innombrable d'anges qui s'écriaient : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre parmi les hommes qu'il agrée ! Remontez du séjour des morts, vous qui êtes captifs dans les profondeurs de l'Hadès ! » À leur voix, toutes les montagnes et les collines furent ébranlées, les rochers se fendirent, et de profonds gouffres se creusèrent dans la terre, laissant apparaître les abîmes.

Et au milieu de la terreur, on vit des morts ressusciter. Les Juifs qui en furent témoins dirent : « Nous avons vu Abraham, Isaac et Jacob, et les douze patriarches, morts il y a environ deux mille cinq cents ans, et nous avons vu Noé clairement dans son corps. » Toute la foule se promenait en chantant à haute voix des hymnes à Dieu, disant : « Le Seigneur notre Dieu, ressuscité des morts, a ramené à la vie tous les morts ; il a dévasté et anéanti le séjour des morts. »

C'est pourquoi, mon seigneur le roi, la lumière ne cessa point de briller cette nuit-là. Mais beaucoup de Juifs périrent, engloutis dans les gouffres, et leurs corps disparurent. Je veux dire par là que ceux d'entre eux qui parlaient contre Jésus subirent le même sort. Il ne resta qu'une seule synagogue à Jérusalem, car toutes les autres, qui s'étaient opposées à Jésus, furent anéanties.

C’est donc dans cette terreur, saisi d’étonnement et d’un grand tremblement, que j’ai ordonné à cette heure même que soit écrit ce que tous avaient fait, et je l’ai envoyé à ta puissance.

LE PROCÈS ET LA CONDAMNATION DE PILATE.

Lorsque les lettres parvinrent à Rome et furent lues à César, en présence de nombreux fidèles, tous furent saisis d'effroi, car, par la faute de Pilate, les ténèbres et le tremblement de terre s'étaient abattus sur le monde entier. César, rempli de colère, envoya des soldats ordonner que Pilate soit arrêté.

Lorsqu'il fut amené à Rome, César, apprenant sa venue, s'assit dans le temple des dieux, au-dessus du Sénat, entouré de toute l'armée et de toute l'immensité de son pouvoir, et ordonna à Pilate de se tenir à l'entrée. César lui dit alors : « Impie ! Pourquoi avoir osé agir ainsi, toi qui as vu de si grands miracles accomplis par cet homme ? En commettant un acte aussi mauvais, tu as perdu le monde entier. »

Pilate répondit : « Roi et Autocrate, je ne suis pas coupable de ces choses, mais c'est la multitude des Juifs qui est précipitée et coupable. » César demanda : « Qui sont-ils ? » Pilate répondit : « Hérode, Archélaüs, Philippe, Anne et Caïphe, et toute la multitude des Juifs. » César dit : « Pourquoi as-tu exécuté leur ordre ? » Pilate répondit : « Leur nation est séditieuse et insubordonnée, et ne se soumet pas à ton autorité. » César dit : « Quand ils te l'ont livré, tu aurais dû le mettre en sécurité et me l'envoyer, au lieu de consentir à ce qu'ils crucifient un tel homme, qui était juste et qui a accompli de si grands et bons miracles, comme tu l'as rapporté. Car c'est par de tels miracles que Jésus a été manifesté comme le Christ, le Roi des Juifs. »

Lorsque César eut prononcé ces paroles et prononcé lui-même le nom du Christ, toute la multitude des dieux tomba à terre et se réduisit en poussière, là où César siégeait avec le Sénat. Tout le peuple qui se tenait près de César fut saisi

de tremblements à cause de ces paroles et de la chute de leurs dieux ; pris de crainte, ils s'en allèrent tous, chacun chez soi, stupéfaits de ce qui s'était passé. César ordonna alors de garder Pilate en lieu sûr, afin de connaître la vérité au sujet de Jésus.

Le lendemain, César siégeant au Capitole avec le Sénat, il entreprit d'interroger de nouveau Pilate. César dit : « Dis la vérité, ô impie ! Car par ton acte impie contre Jésus, tes œuvres mauvaises se sont manifestées ici même, en ce que les dieux ont été anéantis. Dis donc, qui est celui qui a été crucifié, car son nom a détruit tous les dieux ? » Pilate répondit : « En vérité, son histoire est vraie ; car moi-même, j'ai été convaincu par ses œuvres qu'il était plus grand que tous les dieux que nous vénérons. » César demanda : « Pourquoi donc as-tu agi avec une telle audace contre lui, sans l'ignorer ni chercher à nuire à mon gouvernement ? » Pilate répondit : « J'ai agi ainsi à cause de la transgression et de la sédition des Juifs impies et sans loi. »

César, rempli de colère, tint un conseil avec tout son sénat et ses officiers, et ordonna qu'un décret soit rédigé contre les Juifs, comme suit :

À Licianus, qui occupe la première place dans le pays de l'Est. Salutation :

J'ai été informé de l'audace perpétrée très récemment par les Juifs habitant Jérusalem et les villes environnantes, et de leurs actes illégaux. Ils ont contraint Pilate à crucifier un certain dieu nommé Jésus, et par cette grave transgression, le monde a été plongé dans les ténèbres et la ruine. Décidez donc, avec un corps de soldats, de vous rendre immédiatement auprès d'eux et de proclamer leur asservissement par ce décret. En obéissant et en agissant contre eux, en les dispersant parmi toutes les nations, réduisez-les en esclavage et, en chassant leur peuple de toute la Judée au plus vite, montrez, là où cela n'a pas encore été fait, qu'ils sont remplis de mal.

Lorsque ce décret parvint en Orient, Licianus, par crainte du décret, y obéit et ravagea toute la nation juive, réduisant en esclavage ceux qui restaient en Judée avec ceux qui étaient dispersés parmi les Gentils, afin que César sache que Licianus avait agi ainsi contre les Juifs en Orient, et pour lui plaire.

César résolut de nouveau de faire interroger Pilate et ordonna à un capitaine, nommé Albius, de lui couper la tête, disant : « De même qu'il a mis la main sur le juste, celui qu'on appelle le Christ, il tombera lui aussi et ne trouvera aucun salut. »

Lorsque Pilate arriva à cet endroit, il pria en silence, disant : « Seigneur, ne me détruis pas avec les Hébreux pervers, car je n'aurais pas porté la main sur toi sans la nation des Juifs sans loi, qui ont provoqué la sédition contre moi ; mais tu sais que j'ai agi par ignorance. Ne me détruis donc pas à cause de ce péché, et ne tiens pas compte du mal qui est en moi, Seigneur, et en ta servante Procla, qui se tient avec moi à l'heure de ma mort, et à qui tu as enseigné à prophétiser que tu devais être cloué à la croix. Ne la punis pas aussi à cause de mon péché, mais pardonne-nous et compte-nous parmi tes justes. » Et voici, lorsque Pilate eut achevé sa prière, une voix se fit entendre du ciel, disant : « Toutes les générations et les familles des nations te diront bienheureux, car sous toi se sont accomplies toutes ces choses qui avaient été annoncées par les prophètes à mon sujet ; Et toi-même, tu devras témoigner contre moi lors de mon second avènement, quand je jugerai les douze tribus d'Israël et ceux qui n'ont pas confessé mon nom. Le préfet coupa la tête de Pilate, et voici qu'un ange du Seigneur la reçut. Quand Procla, sa femme, vit l'ange venir et recevoir la tête de Pilate, elle aussi, remplie de joie, expira aussitôt et fut enterrée avec son mari.

LA MORT DE PILATE, QUI A CONDAMNÉ JÉSUS.

Or, alors que Tibère César, empereur des Romains, était atteint d'une grave maladie et qu'il avait entendu parler d'un certain médecin à Jérusalem, nommé Jésus, qui guérissait toutes les maladies par sa seule parole, ignorant que les Juifs et Pilate l'avaient fait mettre à mort, il ordonna à l'un de ses serviteurs, Volusianus, de traverser la mer au plus vite et de dire à Pilate, mon serviteur et ami, de m'envoyer ce médecin afin que je retrouve la santé. Volusianus, ayant entendu l'ordre de l'empereur, partit aussitôt et se rendit auprès de Pilate, comme cela lui avait été ordonné. Il rapporta à Pilate ce que Tibère César lui avait confié, disant : « Tibère César, empereur des Romains, ton Seigneur, ayant entendu dire qu'il y a dans cette ville un médecin qui guérit les maladies par sa seule parole, te prie instamment de le lui envoyer afin qu'il le guérisse. » Pilate fut saisi d'une grande frayeur en entendant cela, sachant que c'était par envie qu'il l'avait fait mourir. Il répondit au messager : « Cet homme était un malfaiteur, un homme qui entraînait tout le peuple dans sa chute ; c'est pourquoi, après avoir consulté les sages de la ville, je l'ai fait crucifier. » Sur le chemin du retour, le messager rencontra une femme nommée Véronique, qui avait connu Jésus, et lui dit : « Femme, il y avait dans cette ville un médecin qui guérissait les malades par sa seule parole ; pourquoi les Juifs l'ont-ils fait mourir ? » Elle se mit à pleurer et dit : « Hélas ! moi, mon seigneur, c'est mon Dieu et mon Seigneur que Pilate, par envie, a livré, condamné et fait crucifier ! » Alors, accablé de chagrin, il dit : « Je suis profondément désolé de ne pouvoir accomplir la mission que mon seigneur m'a confiée. »

Véronique lui dit : « Lorsque mon Seigneur prêchait et que j'étais, à mon grand regret, privée de sa présence, je souhaitais qu'on peigne son portrait pour moi, afin que, durant cette absence, son image puisse au moins me consoler. Alors que j'apportais la toile au peintre, mon Seigneur vint à ma rencontre et me demanda où j'allais. Après lui avoir fait part du motif de mon voyage, il me demanda la toile et me la rendit imprimée à l'effigie de son vénérable visage. Aussi, si ton Seigneur contemple avec dévotion ce portrait, il retrouvera aussitôt la santé. »

« Peut-on se procurer une telle image avec de l'or ou de l'argent ? » demanda-t-il. « Non, répondit-elle, mais avec un profond sentiment de dévotion. C'est pourquoi j'irai

avec toi, j'apporterai l'image à César pour qu'il la voie, et je reviendrai. »

Volusianus vint donc à Rome avec Véronique et dit à l'empereur Tibère : « Jésus, que tu désires depuis si longtemps, Pilate et les Juifs l'ont livré à une mort injuste et, par envie, l'ont crucifié. C'est pourquoi une dame de la haute société est venue avec moi, apportant le portrait de ce même Jésus. Si tu le contemples avec dévotion, tu recouvreras aussitôt la santé. » César fit alors recouvrir le chemin de tissus de soie et ordonna qu'on lui présente le portrait ; et dès qu'il l'eut vu, il recouvra la santé.

Alors Ponce Pilate fut arrêté sur ordre de César et conduit à Rome. César, apprenant l'arrivée de Pilate à Rome, fut rempli d'une colère extrême contre lui et le fit amener devant lui. Or, Pilate apporta avec lui la tunique sans couture de Jésus et la revêtit devant l'empereur. Dès que l'empereur le vit, il abandonna toute sa colère et se leva aussitôt vers lui, incapable de lui adresser la moindre parole dure. Celui qui, en son absence, paraissait si terrible et féroce, se révéla alors, en sa présence, d'une grande douceur.

Après l'avoir congédié, il se mit aussitôt dans une colère terrible contre lui, se déclarant misérable de ne pas lui avoir exprimé sa fureur. Aussitôt, il le fit rappeler, jurant et protestant qu'il était un enfant de la mort, indigne de vivre sur terre. À sa vue, il le salua aussitôt et apaisa toute sa fureur.

Tous furent stupéfaits, et lui-même aussi, de sa fureur envers Pilate en son absence, et de son incapacité à lui adresser la moindre remarque en sa présence. Finalement, inspiré par une inspiration divine, ou peut-être par la persuasion d'un chrétien, il le fit dépouiller de sa tunique, et bientôt sa colère initiale reprit contre lui. L'empereur, fort perplexe, apprit alors qu'il s'agissait de la tunique du Seigneur Jésus. Il ordonna alors qu'on le garde en prison jusqu'à ce qu'il consulte les sages pour décider de son sort. Quelques jours plus tard, la sentence fut prononcée contre Pilate : il serait condamné à la mort la plus ignominieuse. À cette nouvelle, Pilate se donna la mort de son propre poignard.

Lorsque la mort de Pilate fut annoncée, César dit : « Il est mort d'une mort vraiment ignominieuse, lui dont la main ne l'a pas épargné. » On l'attacha donc à un grand bloc de pierre et on le jeta dans le Tibre. Mais des esprits impurs et mauvais, se réjouissant de son corps impur et mauvais, s'agitèrent dans les eaux et provoquèrent dans les airs d'effroyables éclairs, des tempêtes, du tonnerre et de la grêle, si bien que tous furent saisis d'une terreur horrible. C'est pourquoi les Romains le retirèrent du Tibre, l'emportèrent avec dérision à Vienne et le jetèrent dans le Rhône. Car Vienne signifie, pour ainsi dire, « Chemin de la Géhenne », car c'était alors un lieu de malédiction. Et des esprits mauvais y vivaient et commettaient les mêmes atrocités.

Ces hommes, ne supportant plus d'être ainsi tourmentés par les démons, leur retirèrent le vase de malédiction et l'envoyèrent se faire enterrer en territoire de Losanie. Mais, exaspérés par ces tourments, ils s'en débarrassèrent et le jetèrent dans un étang entouré de montagnes, d'où, selon certains, jailliraient encore aujourd'hui diverses forces diaboliques.